



Association des Amis du Patrimoine Médical de Marseille (A.A.P.M.M.)



Hôpital Salvator - 13274 MARSEILLE CEDEX 09
Tél. : 04 91 74 51 71 - Courriel : yves.baille@ap-hm.fr
Site web : <http://patrimoinemedical.univmed.fr>

L'Hôpital Caroline par le Professeur Georges François



A la fin du XVIII^e siècle, Marseille dispose d'un vaste lazaret situé à Saint Martin d'Arenc au nord de la ville, et d'un port de quarantaine à l'île de Pomègues, susceptible de recevoir une soixantaine de navires au mouillage. L'ensemble est géré par les Intendants de Santé qui disposent d'un nombreux personnel (de 150 à 300 personnes, suivant l'activité portuaire).

C'est alors qu'apparaît, venue d'Amérique, une maladie épidémique jusque là inconnue sur le continent : *la fièvre jaune*.

En 1802, l'épidémie de Saint Domingue à Haïti, avait décimé le corps expéditionnaire français, en faisant 29 000 morts parmi les 38 000 soldats et marins le composant. A Marseille même, la fièvre jaune était déjà apparue neuf fois au Lazaret entre 1800 et 1819 sans prendre un caractère épidémique.

On ignorait à l'époque le mode de transmission de la maladie et les médecins étaient profondément divisés en ce qui concernait sa contagiosité. Des débats sans fin opposaient à l'Académie de médecine et dans les différentes sociétés médicales de province les contagionnistes et les anticontagionnistes. Les débats ne seront définitivement clos qu'en 1881 lorsqu'un médecin cubain, le docteur Carlos Finlay confirmera le rôle du moustique comme agent de transmission de la fièvre jaune.

Pour les contagionnistes la fièvre jaune, comme la peste, est une maladie « transmissible et importable ». *« Elle a pour cause première un miasme animal organodynamique dont la chaleur atmosphérique favorise l'action et qui peut être importé au loin ».*

Pendant l'été 1821, un navire en provenance de Cuba introduit la fièvre jaune à Barcelone. L'épidémie fait au moins 20.000 morts, soit le sixième de la population de la ville.

En septembre de la même année, à Marseille, un navire en provenance de Malaga, avec à son bord des marins atteints de la maladie, est placé en quarantaine dans le port de Pomègues. L'affection se propage à d'autres navires « placés sous le vent » renforçant l'idée de l'origine « *miasmatique de la transmission par voie aérique* ».

On dénombre quarante cas de fièvre jaune avec douze morts. Par bonheur, l'épidémie est restée circonscrite à Pomègues et au lazaret de Saint Martin d'Arenc, où les malades avaient été hospitalisés.

L'exemple de Barcelone fait cependant craindre de nouvelles épidémies et la menace est prise très au sérieux à la fois par le gouvernement de Louis XVIII et par les édiles marseillais.

Au niveau national, après avoir envoyé à Barcelone une mission médicale, le gouvernement renforce et durcit les règlements sanitaires et crée une commission centrale formée près le ministère de l'Intérieur qui publie un rapport sur l'établissement de nouveaux lazarets. Les ports français sont fermés à tout navire arrivant de Catalogne et plusieurs navires de guerre sont chargés de surveiller les côtes des Pyrénées orientales. Enfin on installe à la frontière avec l'Espagne un cordon sanitaire de 15 000 hommes, qui se déploient entre Hendaye et Cerbère.

Localement, les Intendants de Santé, appuyés par la municipalité et la chambre de commerce, en profitent pour réactiver d'anciens projets. Dans sa séance du 22 octobre 1821, l'Intendance Sanitaire demande au roi Louis XVIII de donner des ordres pour établir, outre une digue entre les îles de Pomègues et de

Ratonneau, un hôpital sur l'île de Ratonneau capable de recevoir deux cent malades atteints de la fièvre jaune et soixante dix convalescents. Cette construction devait permettre non seulement d'éloigner de la ville les malades infectés mais également d'éviter l'affolement de la population. (Les îles du Frioul sont situées à environ quatre kilomètres au large de Marseille.).

En 1821, le principe en est retenu et c'est à l'architecte de la ville et du département, Michel Robert Penchaud qu'est confiée « l'étude d'une infirmerie pour les malades atteints de fièvre jaune ». (*Annexe I*)

Penchaud présente en novembre 1821 un premier projet conforme aux souhaits de l'Intendance Sanitaire. L'Intendance insiste sur le caractère d'extrême urgence de cette réalisation qui devrait être prête avant l'été 1822, le retour des chaleurs coïncidant avec un risque accru d'épidémie.

Les premiers travaux de terrassement commencent en 1822, mais sont interrompus, le projet étant jugé trop important et trop onéreux.

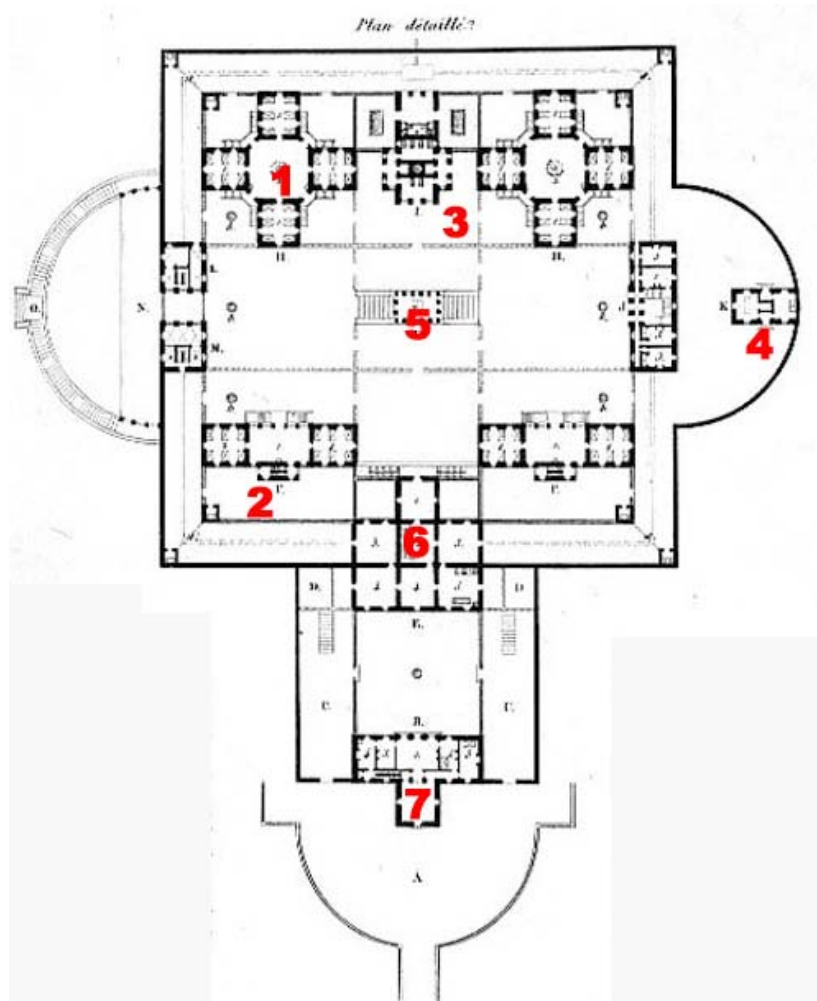
En 1823, Penchaud fait une nouvelle proposition pour un établissement pavillonnaire capable d'accueillir quarante huit malades et vingt quatre convalescents qui reçoit l'accord du Ministère.

Les travaux commencent en 1824 et la réception du bâtiment par M.R. Penchaud a lieu le 3 juillet 1828, soit sept ans après les premières démarches. Il est décidé de donner à l'établissement le nom d'hôpital Caroline en l'honneur de son altesse royale Madame la duchesse de Berry, la veuve du duc de Berry, assassiné un an plus tôt.

L'hôpital a coûté 638.000 francs or. Il a finalement été financé à 60 % par le trésor public et à 40 % par la chambre de commerce et la ville.

L'établissement proposé par Penchaud obéit à trois impératifs : l'isolement des malades, leur surveillance et une grande capacité d'aération conformément aux directives de la commission centrale nommée par le ministère.

Penchaud a choisi, comme le suggérait la commission, un système de pavillons. (*Plan ci-dessous*)



L'ensemble s'articule autour de deux cours :

- **Une première cour de 90 mètres de côté** avec deux pavillons cruciformes réservés aux malades (1). Ces pavillons comportent quatre chambres de six lits chacune, disposées en croix autour d'un escalier central. Chaque quartier est fermé par des grilles de telle sorte que les déplacements des malades se limitent au trajet entre leur lit et la cour enclose de leur pavillon. A l'étage se trouve le logement réservé à l'infirmier.
 - En face sont érigés deux pavillons réservés aux convalescents, disposés en longueur et comportant chacun douze lits (2). Là encore les quartiers sont entourés de grilles assurant l'isolement des patients.
 - Entre les pavillons de malades, on trouve le bâtiment des bains et de la buanderie (3). Au sud, le pavillon des morts (4) est caché à la vue des malades par le pavillon des services (aumônerie, cuisine, pharmacie, logement des chirurgiens).
 - Au centre de cette grande cour, une chapelle de style hellénistique (5), rappelant les origines grecques de la ville. La chapelle édifée sur un podium, devait permettre aux malades de suivre les offices de leur lit, sans risquer de contamination mutuelle. Entre les colonnes étaient adaptés des panneaux protecteurs transparents qui protégeaient du mistral sans entraver la vue.
- **La deuxième cour, de 40 mètres de côté**, est réservée à l'administration de l'hôpital avec la capitainerie (6) située entre les pavillons de convalescents et un peu en retrait de ceux-ci, et le bâtiment réservé à l'Intendance Sanitaire (7). La capitainerie, plus élevée que les autres bâtiments, devait faire office de mirador pour surveiller les déplacements aussi bien des malades que du personnel.

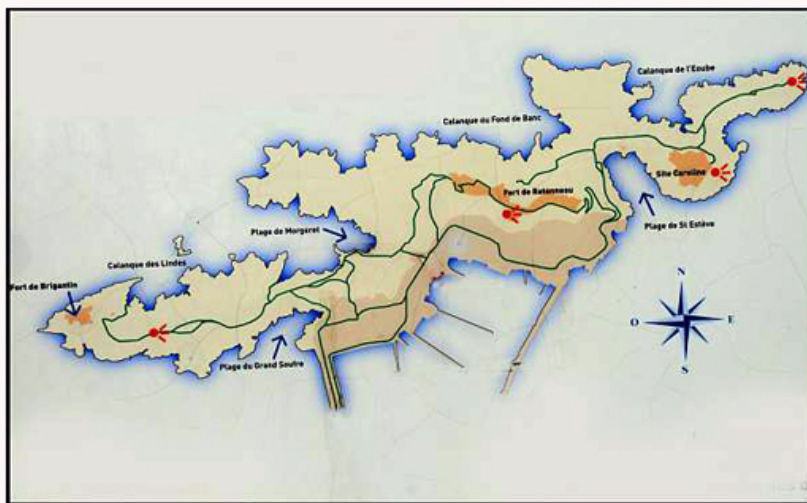
L'hôpital avait été construit sur une plate-forme surélevée, de telle sorte que le vent puisse chasser en permanence les « *miasmes* » responsables de la contagion. Pour ce faire, des ouvertures semi circulaires aménagées dans la partie basse des bâtiments entretenaient un courant d'air permanent, l'air étant aspiré dans la partie centrale par un escalier à vis. Le renouvellement continu de l'air, qui avait fait surnommer Caroline « *l'hôpital du vent* », interdisait de fait d'utiliser un quelconque moyen de chauffage et seuls les bâtiments administratifs disposaient d'une cheminée.

A chaque angle de la cour et du chemin de ronde était installée une latrine. Chaque quartier disposait d'une citerne qui rassemblait les eaux de pluie récupérées à l'aide des chenaux et de conduites en terre cuite.

Le nettoyage des planchers, des murs et des vêtements de malade devait se faire à l'eau de mer, puisée dans la calanque et transportée à l'aide d'un puits à roue.

Un grand égout collecteur, lavé quotidiennement à l'eau de mer, servait de système d'évacuation.

L'agencement architectural prévu par Penchaud, permettait l'organisation de circuits spécifiques de telle sorte que le personnel administratif, les malades et les convalescents étaient isolés les uns des autres et ne se croisaient jamais. Même les points d'arrivée sur l'île étaient différenciés : les marchandises, le personnel administratif et les visiteurs arrivaient par la calanque de St Estève à l'ouest, alors que les malades arrivaient de l'autre côté de l'île par la calanque de l'Eoube.



Quant au personnel soignant, il devait être soumis à la même quarantaine que les malades et condamné à demeurer sur place.

Ces circuits spécifiques représentaient à l'époque une réelle nouveauté dans la structure et le fonctionnement des hôpitaux.

Il faut pour terminer ce chapitre, dire quelques mots des matériaux utilisés pour la construction de l'hôpital. Seule la chapelle était en pierre de taille de Fontvieille. Les escaliers, les perrons et les margelles des citernes étaient en pierre dure. Tout le reste était en pierre tendre : soit de la brique, soit des moellons recouverts d'enduit.

L'administration de l'hôpital était alors sous le contrôle de l'Intendance Sanitaire.

En 1831, avec la fin de la Restauration, l'hôpital est débaptisé et prend le nom d'hôpital Ratonneau.

Remarquable réussite architecturale, l'hôpital n'a jamais eu l'occasion de remplir la mission pour laquelle il avait été conçu.

Depuis sa création jusqu'en 1850, en l'absence de cas déclaré de fièvre jaune sur les navires arrivant à Marseille, l'établissement n'a jamais reçu de malades. Il a été utilisé en 1831 pour entreposer des balles de laine appartenant au gouvernement, ce qui a conduit à la démolition d'un certain nombre de cloisons. Les portefaix, détachés pour la manipulation et la surveillance des ballots ont squattés les locaux d'hospitalisation.

Le devis des réparations, établi par l'archiviste de la direction des travaux sanitaires, s'élevait à 1542,66 francs pour reblanchir les chambres, réparer les serrures, remplacer soixante dix huit carreaux de vitre et remonter certaines barrières de fer. Certains pavillons ont servi plus tard à loger des ouvriers des carrières installées sur l'île, des officiers ou du personnel des ponts et chaussées.

En l'absence de fonctionnement régulier les vols de toute sorte et les actes de vandalisme se sont multipliés. Si on y ajoute l'effet des intempéries (le mistral et les embruns) on comprend l'état dans lequel le secrétaire de l'Intendance Sanitaire a trouvé les locaux, lors d'une visite faite en 1847. Il écrit *« ce que j'ai vu dépasse toute idée de malpropreté que j'avais pu me faire, les quatre pavillons habités par les ouvriers sont dans un état déplorableIl n'existe pas de cloaque plus sale, plus dégoûtant ; les escaliers intérieurs, les paliers et les planchers sont pleins d'ordure.... Et le courant d'air établi car il ne reste plus un carreau, la fumée qui existe dans toutes les chambres puisqu'on a fait du feu dans toutes les chambres qui n'ont point de cheminée soit pour la lessive soit pour se chauffer. Ainsi toutes les chambres jadis propres sont maintenant noircies par la fumée. Dans d'autres cas c'est le plancher qui est brûlé et qui s'est écroulé sur une longueur de neuf mètres. La plupart des portes et des fenêtres sont ébranlées, plusieurs grilles de fer dans l'intérieur de la cour sont tombées ; en fait les quatre pavillons sont dans un état pitoyable... »*

En 1850, à la suite d'un conflit avec le Ministère, les Intendants de la Santé à Marseille sont *« démissionnés »*. Le docteur Mélier, membre de l'Académie de Médecine est nommé Directeur de la santé pour la circonscription de Marseille. Il est assisté d'un conseil sanitaire où siègent entre autres le maire, le préfet et des représentants de la chambre de commerce.

La même année, le lazaret d'Arenc est supprimé afin d'agrandir les installations portuaires et l'hôpital Ratonneau est réaménagé pour recevoir les passagers en quarantaine qui ne peuvent plus être admis à Arenc. La restauration est confiée à Vaucher, architecte de la santé.

Les quatre pavillons, jusque là réservés aux malades de la fièvre jaune et en pratique inutilisés, sont transformés pour recevoir les quarantenaires, dans des chambres individuelles ou des dortoirs suivant la classe dans laquelle ils voyagent. Il ne reste pour l'hospitalisation proprement dite que six salles au premier étage de l'ancien bâtiment réservé à l'Intendance, avec une capacité de vingt lits.

Dans les années suivantes, sous l'impulsion des Directeurs de la Santé, on va construire sur l'île cinq nouveaux pavillons pour l'accueil des passagers de première et de deuxième classe. L'ensemble de ces installations, y compris l'hôpital Ratonneau prend le nom de *« lazaret des Îles »*. En 1855, le Ministre du commerce met à disposition de la guerre une partie du lazaret y compris deux des pavillons de l'hôpital Ratonneau. Il s'agit d'accueillir les soldats malades et blessés de retour de la guerre de Crimée (*photo ci-après*).



L'occupation du lazaret par les militaires se terminera en septembre 1856. Au total, pendant cette période, 308 navires provenant de Crimée débarqueront sur les îles 33.504 marins, 124.205 militaires et 5.091 passagers civils. Sept cent neuf malades furent traités à l'hôpital parmi lesquels on déplora cent soixante cinq décès, dont quatre vingt dix dus au typhus.

C'est la seule période au cours de laquelle l'hôpital Ratonneau a réellement rempli sa fonction bien qu'il ne s'agisse pas de malades atteints de fièvre jaune.

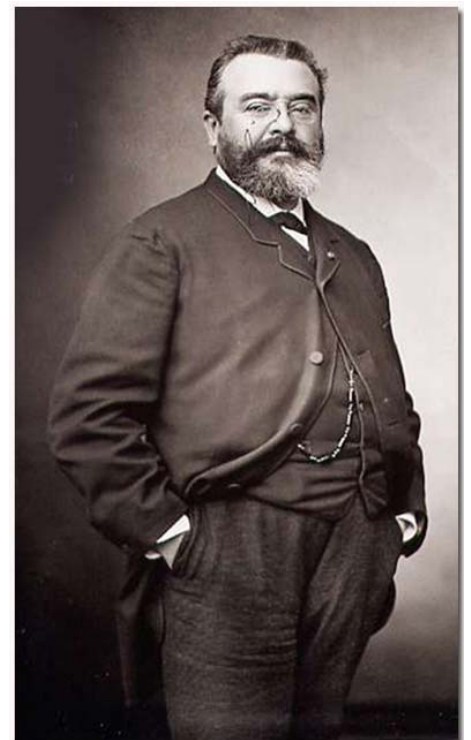
En 1858, une partie des bâtiments de l'hôpital est de nouveau mise à disposition du service de la guerre. En dehors des périodes de cession des bâtiments à l'armée, l'activité de l'hôpital est des plus réduites pour ne pas dire inexistante. Voici ce qu'écrivit à ce propos le docteur Sirius Pirondi en 1875 dans le *Marseille Médical* « *L'hôpital de Ratonneau, distant de plus d'un kilomètre au nord du Frioul, est plus spécialement affecté aux malades atteints de choléra ou de fièvre jaune. Ses ressources sont grandes. En l'absence de malades, parfois des convois de quarantenaires ont été isolés dans cet hôpital. Mais, hâtons nous de le dire, si cet établissement est précieux pour l'isolement des femmes ou des quarantenaires voyageant en famille, la sévérité de sa construction nonobstant la supériorité architecturale de son style, les barrières multipliées dans son enceinte, l'éloignement du lazaret et du port rendent cette résidence moins agréable aux quarantenaires et depuis plusieurs années, l'administration évite l'isolement sur ce point des passagers en convoi.* ».

En 1900, un certain nombre de navires arrivent à Marseille avec des cas de peste déclarés. En 18 mois, 35 malades atteints de peste sont débarqués et soignés à l'hôpital Ratonneau avec 6 décès.

Toutes ces petites épidémies se sont éteintes au lazaret, preuve de l'efficacité de cette structure. A cette occasion le docteur Joseph Péliissier dans sa thèse précise « *L'administration du lazaret en temps normal est essentiellement administrative... et un médecin ne s'y rend que lorsqu'un navire, venant d'une région contaminée, y vient demander sa désinfection. Quant au service de l'hôpital, il est organisé suivant les besoins, qui peuvent varier avec le nombre de malades en traitement.* ».

Par la suite le lazaret des Iles ne sera utilisé que de façon ponctuelle au cours de la première guerre mondiale pour loger des réfugiés, des indésirables ou des prisonniers de guerre.

En 1923, lorsqu'il prend le nom d'hôpital Proust, du nom d'Adrien Proust, médecin inspecteur général des services sanitaires internationaux et père de l'écrivain (*photo ci-contre*), deux pavillons seulement sont utilisables l'un pouvant recevoir 17 malades, l'autre étant réservé au gardiennage.



En 1936 plusieurs des bâtiments quarantentaires sont cédés à la Marine Nationale.

La dernière utilisation de l'hôpital remonte à l'année 1941 à l'occasion d'une épidémie de typhus dans les prisons de Marseille : du fait de l'insuffisance des possibilités d'accueil des hôpitaux civils, on envoie les prisonniers purger leurs peines dans le lazaret.

En 1942 les îles sont occupées par les allemands et seront bombardées par les alliés en 1945.

En 1978 le Frioul devient un quartier de la ville, rattaché au 1^{er} arrondissement de Marseille.

Finalement, la décision de construire cet hôpital a été prise en surévaluant le risque d'épidémie de fièvre jaune. Il a coûté à la ville et au trésor public des sommes considérables en entretien, en réparations et en restauration, sommes que ne justifient en aucun cas les maigres services qu'il a pu rendre.